

Qui ne se souvient pas de ce mot de Michel Rocard : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ! ». Désormais, c'est possible. A Marrakech, 150 pays dont la France ont signé un pacte qui est annoncé à grands renforts de com', « non contraignant ». Mais qu'en est-il ? A y regarder de plus près, le texte proposé par l'ONU n'est rien moins qu'un appel d'air lancé à destination des migrants et plus particulièrement ceux d'Afrique. Et les « recommandations » vont bon train. Il faudrait organiser une filière migratoire « sûre, ordonnée et régulière » avec des programmes d'activités (des emplois) et des procédures de visa et de permis de travail accélérées, flexibles, non-discriminatoires ». Vous n'avez pas encore compris ? Alors, on continue. Le texte prévoit aussi des procédures « de regroupement familial des migrants quel que soit leur niveau de compétence (il faut être « non discriminatoire »...) et en prenant des mesures favorisant l'exercice du droit à la vie de famille (prestations sociales) et l'intérêt supérieur de l'enfant ». Car l'ONU entend bien culpabiliser la terre entière. Les enfants ne doivent plus être mis en centre de rétention donc ne pourront plus être identifiés... Accueillis, ils pourront ensuite prétendre au regroupement familial, CQFD... Autre démonstration étonnante et qui renvoie le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes aux oubliettes, les « secours en mer » (méditerranée). Ils ne devront plus être « illégaux » comme l'Aquarius... qui pourrait donc reprendre la mer... Car « il ne faut pas criminaliser le fait d'apporter des secours et de l'assistance aux migrants ». Donc, je résume, il faut secourir les migrants en mer et lorsqu'ils arrivent à terre, ne pas les mettre en centres de rétention ce qui ne peut être envisagé « qu'en dernier recours ». Ensuite, il faut les accueillir avec tous les égards dus et les prestations sociales qui vont avec. Enfin, les États les recevant doivent « développer des produits bancaires pour les migrants et veiller à ce qu'ils y aient accès » afin qu'ils puissent « contribuer au développement durable de leurs pays d'origine ». Là, je sens que vous avez compris... Mais la cerise sur le gâteau est à venir. Les États signataires dont la France (mais pas les États-Unis, l'Australie, la Suisse, Israël, l'Autriche, la Tchéquie...), s'engagent en outre « à faire en sorte que les migrants ne soient pas passibles de poursuites pénales pour avoir fait l'objet d'un trafic illicite »... Ils ne sont plus responsables de rien. L'ONU vient avec le Pacte de Marrakech d'inventer un nouveau Droit, le droit des Migrants... car, demain, rien n'empêchera un Etat de s'appuyer sur ce texte pour en faire une loi qui sera du coup, applicable à tous... La chancelière allemande, Angela Merkel, a fait appel au nazisme pour faire passer cette pilule aux peuples d'Europe et aux Allemands. Notre président, Emmanuel Macron, dans son allocution télévisée, s'est bien gardé de faire référence à ce texte pourtant signé hier... A quand un référendum national sur le sujet de l'immigration et sur la ratification ou pas de ce texte onusien « non contraignant » ?

Raymond Aquila

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité